faut s'armer de persévérance et se résoudre à quelques sacrifices dont on ne peut attendre la récompense qu'après plusieurs années. Un entrepreneur ignorant ou négligent ne formera jamais des serviteurs habiles, mais en outre, sera toujours à la discrétion de ceux qui ont plus d'expérience et de sagacité que lui.

Ce sujet est trop important pour que nous ne cherchions pas à l'éclaircir par le témoignage d'un habile praticien.

« L'homme qui voudra se livrer à une entreprise agricole, dit M. de Dombasle (1), *trouvera toujours sous sa main les sujets qui lui sont nécessaires*, s'il veut se donner la peine de les chercher. Les plaintes qu'on entend répéter si souvent sur la difficulté de se procurer de bons valets de ferme ou d'autres agens de culture, viennent généralement d'un vice d'organisation dans le personnel des agens et souvent aussi d'un mauvais choix. Le chef d'une exploitation rurale doit apporter une attention particulière à acquérir la connaissance du caractère et des dispositions non-seulement des hommes qui sont à son service, mais aussi de ceux qu'il peut s'attacher, et le nombre en est toujours assez grand dans un rayon peu étendu. Je ne parle ici que des dispositions et du caractère, parce que, quant à l'instruction, si les subordonnés n'en ont pas, il faut leur donner celle qui est nécessaire à l'objet auquel on veut les employer; ce qui n'est pas difficile, si on a bien choisi ses sujets, et que le maître soit déterminé à y consacrer beaucoup de soins.

« On trouve partout, parmi les *simples habitans des campagnes*, des hommes d'un sens droit et souvent très intelligens, qu'il est facile de plier aux habitudes qu'on veut leur faire prendre; et je ne crains pas d'affirmer que, toutes les fois qu'on n'a pas réussi dans des tentatives de ce genre, c'est qu'on s'y est mal pris; on a fait de grands efforts, trop grands peut-être, mais on les a mal dirigés.

« Dans la classe des *simples paysans* on ne manquera pas de trouver des hommes capables de former de bons chefs dans une exploitation rurale, si l'on sait placer chacun au poste qui lui convient et tirer parti des moyens naturels de chaque individu; mais il ne faut pas aussi se rendre trop exigeant; il ne faut pas ici, comme dans beaucoup de choses, prétendre à la perfection; il faut savoir tolérer des défauts; mais il faut faire en sorte que ces défauts soient le moins nuisibles qu'il est possible à l'ordre du service; une bonne organisation de surveillance sert infiniment pour cela. »

Il sera plus facile sans doute, en France, de rencontrer et de former des aides agricoles lorsque l'instruction primaire sera plus répandue et lorsque les enfans, surtout ceux des petits exploitans, abandonnés souvent à une espèce de vagabondage, seront, dès leurs plus jeunes ans, comme on le voit en Belgique et dans quelques localités industrieuses, appliqués à des travaux proportionnés à leurs forces et contracteront ainsi de bonne heure de bonnes habitudes.

Tout dépend donc, en définitive, pour *avoir de bons serviteurs, du soin et de la sagacité qu'on met à les choisir et à les diriger.*

Relativement à leur direction, nous nous en occuperons dans un autre chapitre; quant à leur choix, nous croyons avoir dit ici tout ce qui peut guider en pareille matière. Il ne nous reste plus qu'à rappeler que nous nous sommes déjà prononcés avec force (p. 266), sur la légèreté avec laquelle on engage souvent les aides ruraux et l'imprévoyance qu'on met en introduisant au sein de la famille un homme quelquefois inconnu ou qui n'est pas muni de certificats qui attestent sa moralité et sa bonne conduite. Ce n'est pas en allant chercher ses agens dans les lieux publics de réunions, comme on le fait quelquefois, et parmi des hommes qui passent successivement en peu de temps d'une ferme à l'autre, qu'on peut espérer de faire un bon choix. L'expérience a démontré que les gens de cette condition perdent constamment, par ces changemens fréquens, leur moralité et leur assiduité au travail.

On a souvent agité la question de savoir si on devait donner la *préférence aux serviteurs mariés sur ceux qui sont célibataires.*

Les uns, et c'est le plus grand nombre, ont pensé que, tout balancé, les garçons étaient préférables, et se sont appuyés sur les raisons suivantes: Dans les fermes où il y a plusieurs ménages de valets, il ne tarde pas à s'établir des rivalités fâcheuses qui portent préjudice à l'établissement. Souvent on est ainsi déterminé à prendre à son service la famille entière du serviteur et d'employer des agens qui ne remplissent pas tous également bien leur devoir. Les valets mariés exigent des logemens plus étendus; parfois leurs enfans en bas âge commettent des désordres ou des dégâts; très souvent ils refusent de prendre leurs repas en commun avec les autres gens de service et préfèrent manger dans leur ménage, ce qui est pour eux une occasion de perdre beaucoup de temps et nuit à leur moralité en les exposant à des tentations fâcheuses, pour améliorer le sort de leur famille; en outre, ces hommes ne pouvant trouver chez eux la même abondance qu'au sein de la ferme, sont moins forts et moins actifs que ceux nourris en commun, et enfin, ils peuvent se soustraire au contrôle immédiat et à la surveillance continuelle si nécessaire, du maître ou de ses agens principaux, etc. D'autres ont pensé qu'on pouvait tirer un aussi bon service des serviteurs mariés que des célibataires, et que ceux surtout qui ont la direction d'un service étaient plus dévoués aux intérêts du maître, surtout lorsque leurs femmes et leurs enfans trouvaient constamment du travail sur l'établissement et un salaire convenable; qu'on pouvait, en général, faire plus de fonds sur eux et qu'ils étaient moins disposés à abandonner le service d'un maître et à changer de condition; enfin, qu'une famille entière qui trouvait de l'occupation sur un établissement consentait facilement à une réduction dans le prix du travail de chaque individu. Nous ne discuterons pas plus au long ce sujet; chaque pays, chaque établissement, doit présenter à cet égard des particularités qui lui sont propres et, pour un administrateur habile, il s'agit moins d'avoir égard aux raisons ci-des-

(1) *Annales de Roville*, T. II, pag. 181.